

Écrit par le 22 décembre 2024

Pays d'Apt Luberon réouvre ses services

Depuis le 12 mai, l'agglomération du Pays d'Apt Luberon réouvre ses portes au public. Afin d'assurer la bonne tenue des gestes barrières et d'éviter tout contact superflu, seulement deux personnes maximum sont autorisées dans l'espace d'accueil. Des panneaux de protection en plexiglas ont été également installés ainsi que des marquages au sol de distanciation. Par ailleurs, du gel hydroalcoolique en libre-service est disponible à l'accueil et le port du masque est vivement recommandé.

Ouvert du lundi au Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. L'appel téléphonique et la prise de rendez-vous par visioconférence sont à privilégier : 04 90 04 49 70 ou contact@paysapt-luberon.fr.

À noter qu'à partir du lundi 18 mai, 'Le Lien', service renseignements et accompagnement pour les démarches en ligne labellisé Espace France Services, sera effectif dans le cadre d'un accueil temporaire au siège de la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon jusqu'à la mise en route effective de l'itinérance. Voici la liste des démarches concernées :

- Pôle Emploi
- L'Assurance Maladie
- La Mutuelle Sociale Agricole
- La Caisse d'Allocations Familiales
- La Caisse de Retraite et Santé au travail Sud-Est
- La Direction Départementales des Finances Publiques
- La Poste
- Le Conseil Départemental d'Accès au Droit de Vaucluse
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (permis, immatriculation...)

En raison du contexte actuel, l'accueil avec rendez-vous se fera uniquement si un accompagnement s'avère impossible par téléphone ou par mail. Une seule personne à la fois sera reçue.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. 07 85 10 33 80. lelien@paysapt-luberon.fr.

Ecrit par le 22 décembre 2024

Accompagnement aux services publics et privés

[Apt](#) est la première ville vaclusienne à accueillir une structure France services portée par la Communauté de communes Ventoux-Sud.

Le réseau France services a été lancé à l'initiative du président de la République Emmanuel Macron pour que chaque Français soit accompagné dans ses démarches administratives et du quotidien par deux agents polyvalents dans des structures labellisées où sont présents La Poste, Pôle emploi, la Caisse nationale d'assurance maladie, vieillesse, d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et 3 administrations partenaires : Intérieur, Impôts et Justice, ainsi que d'autres services publics et privés. Les agents polyvalents, régulièrement formés, ont à leur disposition des outils numériques spécialement conçus pour garantir la meilleure efficacité dans leur travail quotidien afin d'offrir, à chaque citoyen, une réponse de qualité aux démarches qui les concernent.

La Région et les petites villes

Lors de la présentation des vœux à la presse et d'une visite à Apt, [Renaud Muselier](#) s'est exprimé sur l'action de la Région en faveur des territoires à l'écart du développement métropolitain. Quels moyens pour les petites villes inscrites dans la ruralité ?

C'est un sujet qui se présente sous les meilleurs auspices, mais il crispe les relations entre le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'État. Le projet de loi 'décentralisation, différenciation et déconcentration' entend bien assouplir les relations entre l'État et les collectivités. Par exemple, en permettant l'expérimentation de toutes sortes de dispositifs, avant de les généraliser. Ce principe de liberté locale prévoit d'agir dans les domaines de la transition écologique, du logement et des transports.

« Il faut libérer l'initiative dans notre pays. Il faut faire de l'expérimentation un principe fondateur de notre République », avait proclamé de son côté Renaud Muselier lors de la deuxième Conférence des maires (mars 2019) organisée par l'institution régionale qu'il préside, disposant d'un budget de 3,3 milliards au service du territoire.

Ecrit par le 22 décembre 2024

■ Changement d'échelle territoriale

Si les positions semblent converger, l'opposition reste frontale dans les faits. « Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs », explique le président des Régions de France dans le bureau du maire d'Apt, Dominique Santoni. Une chance pour les petites villes ? « En 2015, nous étions encore largement une collectivité d'appui, faisant un peu de tout sur tout. La Région est maintenant au centre d'un nouveau système territorial Europe, Régions, intercommunalités », observe-t-il. Ce qui ne rassure pas forcément les maires des communes à l'écart du développement métropolitain : avalanche législative, multiplication des normes imposées, baisse des dotations, disparition progressive des recettes provenant de la taxe d'habitation sans en connaître la compensation ; les maires se sentent abandonnés par l'Etat au moment où le renouvellement urbain est crucial pour l'attractivité et la survie des petites communes. « Je pense, en effet, que nous devons recréer de l'attractivité et que nous ne pouvons pas le faire sans avoir de partenaires. Nous avons choisi de le faire en valorisant notre patrimoine, notre histoire et notre image. C'est le fil rouge de notre action », résume Dominique Santoni, maire d'Apt.

■ Mais que fait la Région pour le Vaucluse ?

« On parle bien de projets et de vision, non pas de distribuer des subventions, ni de regarder l'étiquette politique », rassure Renaud Muselier. « Ceux qui étaient en avance, comme Arles* vont prendre un peu de retard. Ceux qui étaient un peu en retard comme Apt prendront un peu d'avance. » En deux vagues de contrats d'équilibre territoriaux, Apt a reçu près de 2,2M€ de concours régional pour engager son renouvellement urbain : aménagement des places principales en cœur de ville, du plan d'eau de la Riaille, de l'esplanade de l'office de tourisme et de la gare routière.

« La Région Sud est la seule à avoir la gamme complète d'aides aux territoires, du 'Fonds régional d'aménagement du territoire' (Frat) pour les communes aux contrats de proximité pour les conseils départementaux ; 500 M€ au total sur le mandat ». Ce qui lui confère une certaine souplesse pour s'adapter à la diversité des territoires.

Le Vaucluse, premier département visité par l'édile au début de son mandat, a bénéficié de 14M€ de concours pour 207 projets au titre du Frat, dispositif au service de toutes les

Ecrit par le 22 décembre 2024

communes portant un projet d'aménagement ou d'équipement. Et de 47M€ au titre des contrats régionaux d'équilibre territoriaux (Cret), projets portés par les intercommunalités.

« Les services de l'Etat sont fondamentalement centralisateurs, nous sommes fondamentalement décentralisateurs. »

■ La formation est cruciale pour les petites villes qui offrent des emplois

Le Conseil régional a également rebâti une politique économique avec les entreprises. A Apt, Aptunion (260 000€), Progress (173 000€) ou SNE premier (172 000€) ont profité d'aides et de financements pour développer leur activité. Mais le principal obstacle reste la formation et l'emploi. Malgré une baisse de 6,5% du nombre de demandeurs d'emploi (Catégorie A) sur le bassin d'Apt- Cavillon entre septembre 2018 et septembre 2019, les entreprises ont des difficultés chroniques à recruter. C'est la clé de voûte des territoires non métropolitains : les cadres hésitent à venir. Et beaucoup de personnes non qualifiées peinent à s'insérer sur un marché du travail pourtant très ouvert. A Apt, Pôle emploi aide les entreprises de main-d'œuvre à embaucher à partir d'une analyse de poste et finance jusqu'à 400 heures de formation en condition réelle d'emploi. Les résultats sont là -une dizaine de CDI signés en 2019 chez Aptunion par exemple- mais ces recrutements sont trop peu nombreux ou fragiles sur le territoire pour assurer le bon développement des entreprises. Or, les conseils régionaux ne peuvent plus guère agir pour équilibrer l'offre et la demande au plus près des besoins de chaque bassin d'emploi puisque « l'État nous a retiré la compétence sur l'apprentissage ». Il n'est pas certain que les régions aient encore les moyens d'intervenir dans le champ de l'apprentissage au cours des prochaines années. « L'autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage (France compétence) ne nous a rien dit sur la façon dont les choses vont se passer », peste le président des Régions de France. Cette institution -représentant les conseils régionaux auprès des pouvoirs publics et des institutions européennes- réclame des compétences clairement identifiées au service du territoire : économie, transport, éducation et formation. Des thématiques adaptées à la ruralité et à ses centralités.



Écrit par le 22 décembre 2024

« Plutôt que par '3D' pour décentralisation, différenciation, déconcentration, on ferait mieux de commencer par les « 3C », pour confiance, compétences, clarification », conclut Renaud Muselier.